

# Ma commune, ma santé, une mutuelle pour tous

Afin de favoriser l'accès au soin, la Ville a signé une convention de partenariat avec Actiom pour permettre aux Magnycois de bénéficier d'une mutuelle groupée aux tarifs plus avantageux. Rencontrez votre référent local **sur RDV** !



Si vous souhaitez avoir des informations sur la mutuelle la plus adaptée pour vous, prenez rendez-vous avec un conseiller d'Actiom (association de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) pour le rencontrer lors de la prochaine permanence qui aura lieu au Centre social Albert Schweitzer.

## **Service conseils et prise de RDV : 05 64 10 00 48**

Vous souhaitez profiter d'une meilleure couverture maladie santé et/ou économiser sur vos cotisations mensuelles ?

N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour rencontrer le référent local de l'association Actiom qui sera présent, au Centre social Albert Schweitzer.

Vous pourrez aborder avec lui différents points, et notamment comparer avec votre propre mutuelle.

- Conseil et analyse des contrats.
- Calculs et simulations des garanties
- Accompagnement personnalisé (adhésion, résiliation, modification...)

**Réservez votre créneau le plus tôt possible car il ne pourra pas rencontrer ce jour-là toutes les personnes intéressées mais vous pouvez joindre un conseiller spécialisé par téléphone, à tout moment, en précisant que vous êtes Magnycois.**

## **Service conseils et prise de RDV : 05 64 10 00 48**

### ***A-t-on le choix entre différents contrats ?***

Oui, l'association est partenaire de trois mutuelles avec lesquelles elle a négocié pour vous quatre contrats Groupe et jusqu'à onze niveaux de garantie pour répondre aux attentes et besoins médicaux de chacun. Sachez par ailleurs que, depuis décembre 2020, vous pouvez résilier votre mutuelle santé à

tout moment, après un an d'engagement, sans justification ni frais.

Qui peut bénéficier du dispositif Ma commune Ma santé ?

En tant que dispositif solidaire, il est accessible à tous, quels que soient vos conditions de ressources, votre âge et votre situation professionnelle. Le seul critère est de résider à Magny-les-Hameaux. Les agents municipaux mais aussi les commerçants, artisans, agriculteurs et professions libérales installés dans la ville peuvent également en bénéficier.

## **Coordonnées**

Centre Social Albert Schweitzer  
Place du 19 Mars 1962  
78114  
Magny-Les-Hameaux  
Infos pratiques

Association Actiom Service conseils et prise de RDV : 05 64 10 00 48

Contact

Association Actiom Service conseils et prise de RDV : 05 64 10 00 48